

Note n° 50 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 8 octobre 2018

Groupe des neuf : non à un recul social de 70 ans, mobilisation !

Les 9 organisations de retraité-e-s, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA, se sont réunies lundi 1^{er} octobre dans les locaux de Solidaires.

La discussion sur l'actualité des personnes retraitées montre un accord politique sur :

- **L'énorme recul social de 70 ans**, voulu par le gouvernement qui fait disparaître du PLFSS 2019 (projet de loi de financement de la sécurité sociale) la notion de retraite en tant que droit à une pension acquise par des dizaines d'années de cotisation, au profit d'une « allocation sociale » qui augmenterait, ou pas, chaque année en fonction des possibilités budgétaires.
- **L'ampleur de la perte du pouvoir d'achat**, l'équivalent d'un mois de pension entre 2013 et 2020.
- **La future loi retraite de 2019** est testée, appliquée de façon anticipée aux retraité-e-s.
- **La communication du gouvernement** fait semblant de compatir sur le sort des retraité-e-s, parle d'exonérer d'augmentation de CSG 100 000 puis 300 000 retraité-e-s, de revaloriser davantage les plus démunis, ... mais rien n'est décidé en ce sens.
- **L'ampleur de l'attaque impose une réaction à la hauteur**, supérieure à celle du 15 mars.

Le 3 octobre représente une première étape de mobilisation avec le rassemblement à Paris de délégations de tous les départements qui vont porter les pétitions à l'Assemblée nationale.



Le 9 octobre représente une nouvelle étape pour les 4 organisations CGT, FO, Solidaires, LSR qui y appellent et s'efforcent de faire apparaître les retraité-e-s derrière une banderole sans sigle permettant à tout le monde de s'y retrouver.

Le 18 octobre, les 9 organisations, ainsi que 6 autres, soit 15 en tout, mobilisent pour frapper un grand coup, contre la remise en cause de la notion de retraite et pour augmenter les pensions. Pour réussir, un appel solennel des neuf et un modèle de tract sont envoyés aux équipes. A Paris, la manifestation commence à 14 h 30 à Opéra et va à la République

Prochaine réunion lundi 5 novembre 2018 chez la CFTC.

Le gouvernement veut ponctionner la Sécu

A force d'économies et de réduction des droits, les comptes de la Sécu se portent bien, même très bien : déficit 2018 de 0,3 milliard d'euros. Pour l'ensemble des administrations de la Sécu qui comprend entre autres la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale), c'est un excédent de 20 milliards d'euros.

A l'inverse, le budget de l'État, très généreux avec les plus riches, reste en déficit. Le gouvernement aimerait bien transférer de l'argent de la Sécu vers le budget ! Pour étudier comment le faire, il a mandaté deux personnes (Cour des comptes et Inspection des finances) dont le rapport envisage de transférer 3 milliards en 2019, 14 en 2020 et 27 en 2022.

Le gouvernement n'a pas attendu pour commencer le transfert, le PLFSS de 2019 supprime le forfait social sur l'intéressement (0,5 milliard d'euros), exonère les heures supplémentaires de charges sociales (2,5 milliards). Les deux rapporteurs estiment que tous les nouveaux allègements, toutes les nouvelles exonérations de cotisations sociales décidées par le gouvernement, y compris le CICE transformé, ne devraient plus être compensés qu'à 50 %.

Prendre de l'argent à la Sécu est normal pour le gouvernement, qui justifie toujours de la même façon : l'État finance les baisses de « charges », améliore l'emploi et donc les cotisations sociales !

Les premiers effets de nos mobilisations

Conscient de la mobilisation des retraité-e-s, le 1^{er} ministre Edouard Philippe avait annoncé un geste pour ne pas augmenter la CSG pour 100 000 retraités en couple juste au-dessus du seuil de déclenchement de l'augmentation. Maintenant il évoque même d'aller au-delà en annonçant 300 000. Paroles, paroles, paroles, ... **Mais** le rapport de Joël Giraud, le rapporteur au Budget à l'Assemblée nationale, indique que cet ajustement fiscal pour janvier 2019 est toujours « *en cours d'expertise à Bercy* ».

Le Président Macron matraque les retraité-e-s et envisage de limiter la revalorisation des pensions à 0,3 % pour 2019 et 2020, **mais** les députés LREM voient les mobilisations et la colère, s'inquiètent de leur ré-élection et le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand évoque des « *modulations selon le niveau de vie* ». Le député Olivier Damaisin, l'un des « M. retraites » qui sera chargé de piloter la réforme à venir, précise que « *l'idée est d'atténuer la baisse pour les petites retraites* » en faisant payer davantage « *les retraités les plus riches* ». Là aussi, paroles... Le gouvernement a décidé de mettre tout le monde au même régime : 0,3 % car « *ce serait trop compliqué de différencier* ».

Ces attermolements, ces vagues hésitations montrent le mal-être de bon nombre de député-e-s. A nous de mobiliser davantage pour qu'ils soient de plus en plus mal !

Prise en charge de l'aide à l'autonomie

Au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge HCFEA, les neuf avaient transformé un avis qui, au départ, voulait faire entrer le privé dans le financement de l'aide à l'autonomie. Ils ont ensuite décidé d'aller au-delà du refus du privé, de faire approuver un texte pour un financement public, à 100 % par la Sécu.

Visiblement, le gouvernement se méfie du HCFEA, il l'a contourné en demandant le 17 septembre à Dominique Libault du ministère de la santé de formuler des propositions en janvier 2019 « *sur l'organisation, la prise en charge, le financement et la gouvernance de la perte d'autonomie* », en évoquant les fonds de la sécu et de nouveaux financements, la place des assurances, la mobilisation du patrimoine immobilier... Aussitôt, le journal Les Échos a évoqué la couverture du coût important de la dépendance par une assurance complémentaire obligatoire à partir d'un certain âge ; les mutuelles, assurances et autres se préparent au magot qui arrive et ont anticipé par une réunion en « think tank » le 10 septembre avec des parlementaires, des personnalités ... pour proposer des solutions à l'insuffisance d'argent public.

Les neufs ne savent pas si les syndicats auront une place dans cette nouvelle instance, ils continuent à travailler à un avis du HCFEA pour un financement public. Le 2 octobre, l'intervention des neufs (représentés par les 7 qui y siègent) au HCFEA et la distribution de notre saisine ont incité le Président Fragonard à décider, pour mi-décembre, la rédaction d'une contribution du Haut Conseil sur la future loi sur le financement de la perte d'autonomie, puis, à l'unanimité, d'inviter D. Libault à faire un point sur le projet, début janvier. A suivre...

Espérance de vie en bonne santé

Depuis 10 ans, selon la Drees, l'espérance de vie en bonne santé (vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne), mesurée à la naissance, reste stable pour les hommes (62,6 ans), augmente de 0,8 an pour les femmes (64,9 ans). La moyenne européenne est de 63,5 ans.

Plus important pour la retraite, l'espérance de vie en bonne santé mesurée à 65 ans. Elle augmente à 9,2 ans pour les hommes (+0,3 an) et à 10,8 pour les femmes (+1 an). La moyenne européenne est de 78,2 ans.

Pour en savoir plus : cliquer [ici](#).

La complémentaire à points

Avec l'année 2019 arrivent les économies décidées en 2015 pour équilibrer les régimes Agirc-Arrco : nouvelle augmentation de la cotisation sans ouvrir de nouveaux droits, augmentation de part salariale (0,56 point) pour baisser la part patronale, fusion de l'Agirc (cadres) et de l'Arrco (tous les salarié-e-s).

Les retraité-e-s Solidaires en AG

Les structures de Solidaires organisant des retraité-e-s, regroupés dans l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires UNIRS, tiennent leur AG le 11 octobre, en envoyant jusqu'à 5 représentant-e-s.

L'ordre du jour prévoit, comme toute AG, un rapport des activités, les actions et mobilisations avec les neuf organisations de retraité-e-s et celles de l'UNIRS, notre développement, la trésorerie, les orientations, le nouveau Conseil d'administration. Une discussion suivra l'intervention d'une secrétaire nationale de Solidaires. L'AG se terminera après un travail sur le dossier revendicatif et particulièrement le bénévolat.

CDCA

Solidaires a réuni ses membres d'un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie. A notre connaissance, nous sommes ou travaillons dans les départements 21 Côte d'Or, 34 Hérault, 44 Loire-Atlantique, 54 Meurthe et Moselle, 59 Nord, 69 Rhône, 94 Val-de-Marne.

D'autres départements sont-ils concernés ?

Pour retrouver toutes les expressions de l'UNIRS :
<https://solidaires.org/UNIRS-Union-nationale-interprofessionnelle-des-retraite-es-solidaires>

et les notes UNIRS :
<https://solidaires.org/-Bulletin-UNIRS->